

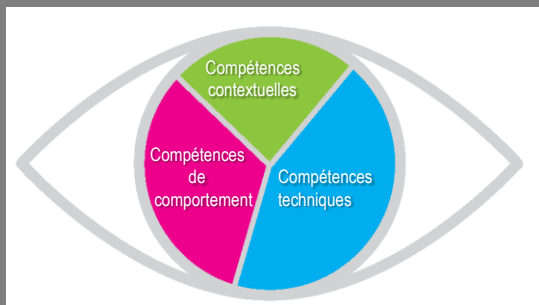
Le monde change vite...une association professionnelle comme recours

■ **Pour les entreprises**

Le management de l'entreprise par projet est un moyen de répondre aux défis d'un environnement en changement rapide. En organisant les acteurs en équipes pluridisciplinaires, partageant le même objectif, l'entreprise peut atteindre le meilleur niveau de compétitivité et augmenter sa capacité d'adaptation.

■ **Pour les personnes**

Aujourd'hui, les salariés changent souvent de métier au sein de l'entreprise et également d'employeur. C'est à eux de gérer leurs carrières et de faire reconnaître leurs compétences individuelles, non seulement techniques mais aussi comportementales et contextuelles.



La SMaP
est une association française,
créée en juillet 2006.

L'objet de l'association (loi de 1901) est la promotion du Management de Projet au sein des Entreprises, Organismes d'état et Universités.

Ses activités s'organisent
autour de

- **l'échange d'expérience:** conférences, soirées séminaires, groupes de travail
- **la communication:** réseau social, Lettre de la SMaP, publications des travaux des membres
- **la certification des personnes :** certification des compétences en management de projet, certification des connaissances en gestion de projet: planification, estimation, coûténance
- **l'évaluation de l'excellence des projets et de l'excellence des organisations projets**
- **l'élaboration et le maintien d'un corpus de connaissances** en conformité avec les normalisations internationales et d'un référentiel de certification



Société française pour
l'avancement du
Management de Projet

Structurer
Développer
Promouvoir
le Management
de Projet

SMaP 26/28 rue de Londres
75009 Paris
Tel : 01 78 42 38 90
Mail : info@smap-asso.eu
Site : <http://www.smap-asso.eu>

La SMaP, Société Savante et Certifiante

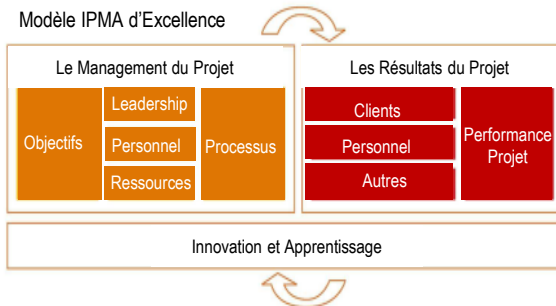
La Société Savante anime

- l'échange d'expérience par des conférences et des séminaires, seule ou en lien avec d'autres organisations, l'IPMA, l'université.
- la communication entre ses membres par un réseau social, une lettre d'information, des groupes de travail, la publication d'articles.

La Société Certifiante organise

- la certification en développant un référentiel de compétences dans le cadre de l'IPMA et en animant un réseau d'auteurs de sujets, de centres d'examens et de correcteurs.
- l'évaluation de projets basée sur le modèle IPMA d'excellence et celle de la maturité des organisations fonctionnant en mode projet.

Modèle IPMA d'Excellence



La SMaP et les praticiens

Vous participez au fonctionnement en mode projet de votre entreprise. Vous souhaitez développer vos connaissances en management de projet ou faire reconnaître votre niveau de compétence.

En devenant membre de la SMaP, vous trouvez un lieu d'échange où détecter les tendances et juger les évolutions du métier grâce aux conférences, groupes de réflexion, et publications de l'association.

La SMaP vous propose la reconnaissance par vos pairs de vos compétences, de vos connaissances et de votre expérience sous forme de certification. Le référentiel de certification de la SMaP est établi en conformité avec les standards internationaux.



Adresse de
facturation :
3, chemin du Haut
de Vaux, 78600 Le
Mesnil le Roi

La SMaP et les entreprises

Vous êtes organisés en management par projet, vous envisagez de l'être ou vous œuvrez dans ce domaine au travers d'activités de formation ou de consultance. En adhérant à la SMaP, votre entreprise peut bénéficier :

- du référentiel de la SMaP, avec la possibilité de l'adapter à votre organisation et à votre culture.
- des échanges d'expérience couvrant tous les domaines du management de projet.
- de l'accès à l'ensemble de ses travaux, grâce à son site internet, son réseau social, ses newsletters, ses publications.
- de la certification des personnes de votre organisation tant dans le domaine de la direction de projet que dans les domaines de spécialités: planning, coûtenance, estimation.
- de l'évaluation de l'excellence de vos projets et du fonctionnement de votre organisation en mode projet.



IPMA »
international
project
management
association

Adhésion :

- Sociétés adhérentes : 5000 € HT - 30 adhésions gratuites
- Sociétés adhérentes PME ou Division : 3000 € HT - 10 adhésions gratuites
- Sociétés associées (formation ou consultants) : 850 € HT - 10 adhésions gratuites
- Individuel : 60 € TTC et gratuité d'un an pour tout candidat à la Certification